

Allocution de Bernard Koechlin Président du Conseil académique

C'est aujourd'hui la dernière intervention du Conseil académique au Dies puisque dès le 1^{er} octobre c'est le nouveau Conseil de l'Université qui prendra la relève. C'est son testament.

Notre Université excelle dans bien des domaines. Cela est reconnu internationalement. S'il en est ainsi c'est avant tout grâce aux efforts de tous ceux qui travaillent, à tous les niveaux, à atteindre ses objectifs. Ils sont bien définis dans le projet de convention d'objectifs.

Ce sont :

- Assurer, dans le cadre d'une Université polyvalente, une formation de haut niveau selon des critères reconnus internationalement ;
- Développer le sens critique et éthique des étudiants, leur ouverture au dialogue et leur tolérance ;
- Promouvoir la recherche de pointe et la position internationale de l'Université dans ce domaine, dans le double but de progrès de la connaissance et d'accroissement des compétences au service de la collectivité.

Il y a deux ans, le Conseil académique vous avait communiqué ses 4 priorités :

- L'amélioration du processus de planification stratégique ;
- L'accroissement de la transparence du budget ;
- L'amélioration de la gouvernance ;
- L'organisation du contact avec les anciens étudiants.

Beaucoup a été réalisé dans ces domaines et nous remercions le rectorat du travail accompli. Nous aimerions insister sur 3 points essentiels pour le développement des conditions-cadre qui orientent le travail de tous ceux qui sont actifs dans l'institution :

1) Il faut améliorer encore la planification stratégique

Des progrès importants ont été réalisés, notamment par l'introduction d'une planification roulante. Il y a encore beaucoup à faire dans la mobilisation des forces vives de l'Université. Il faut favoriser une réflexion partant de la base, arbitrée successivement par les doyens puis par le recteur. Le but est certes d'améliorer encore le plan mais c'est surtout de faciliter sa réalisation par la mobilisation de tous.

Il faudrait aussi, nous semble-t-il, plus d'audace et des accents plus marqués sur les domaines où notre Université apporte déjà ou peut apporter une contribution exceptionnelle aux objectifs précités, notamment grâce à ses atouts. Cela veut dire en particulier des allocations de ressources plus différenciées.

2) S'ouvrir encore plus vers l'extérieur

Les qualités exceptionnelles de l'Université de Genève sont reconnues et enviées tant à l'intérieur de la Suisse qu'à l'extérieur.

De plus, Genève a dans le domaine international des atouts uniques. Les Nations Unies et leurs très nombreuses agences, la Croix-Rouge, le CERN, de nombreuses sociétés internationales, des ONG ; dans ce contexte, le nouveau Réseau Universitaire International de Genève (RUIG), HEI et bien d'autres sont des éléments remarquables.

Nous devons plus encore mettre l'accent sur les domaines où nous avons de tels atouts. C'est nécessaire dans un monde universitaire très compétitif. Et bien entendu collaborer dans les domaines où d'autres sont meilleurs que nous.

Par ailleurs nous devons accroître encore notre influence en Suisse à un moment où bien des décisions et des allocations de ressources se font à Berne.

3) Profiter de la nouvelle loi pour améliorer notre gouvernance

Le gros du travail de réalisation des objectifs se fait sur le front. On peut aider grandement les enseignants, les chercheurs et les étudiants par une gouvernance adéquate. Une des tâches clé du futur Conseil de l'Université et du rectorat sera d'améliorer l'organisation en l'adaptant à la nouvelle loi.

Les membres extérieurs du Conseil de l'Université auront un rôle important à jouer en remettant parfois en question certaines habitudes, en focalisant l'attention sur les buts globaux. Pour qu'ils puissent jouer ce rôle, il faut souhaiter que le Grand Conseil et le Conseil d'Etat choisissent des personnalités de poids, indépendantes, compétentes et crédibles par ce qu'elles ont réalisé dans la cité. La diversité des personnalités et des horizons est un enrichissement qui a nourri les travaux du Conseil académique durant toutes ses années d'existence. La qualité de la collaboration au sein du Conseil académique entre membres internes et membres extérieurs est de bon augure pour l'avenir.

Concrètement il faudrait en particulier :

- Mieux préciser qui est responsable de quoi ;
- Favoriser la délégation et la participation, où les responsables consultent systématiquement les intéressés avant de décider ;
- Introduire des entretiens périodiques réguliers favorisant un dialogue entre les responsables et les collaborateurs, où l'on discute ouvertement des succès, des problèmes et où l'on fixe des objectifs.

Tout ceci pour que chacun soit mobilisé dans le sens des buts communs.

L'Université, grâce aux talents innombrables qu'elle abrite et à son universalité, peut aider la société à mieux définir ses grandes orientations, à anticiper les évolutions et à contribuer au développement des moyens de les réaliser.

Saisissons notamment l'occasion du changement de la loi sur l'Université comme chance de progrès dans ce sens.